
**PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CNPC
DU JEUDI 28 JANVIER 2016**

L'Assemblée Générale du CNPC s'est réunie le jeudi 28 janvier 2016, sous la Présidence de Mme le Préfet Michèle MERLI, au siège social, La Maison des Sapeurs-Pompiers de France, 32 rue Bréguet ; 75011 PARIS.

La Présidente ouvre la séance à 9 h.15.

Elle salue des Personnalités civiles et militaires présentes.

Le Secrétaire Général Adjoint, le Chef de Bataillon (h) Bruno ALLART indique que le quorum est atteint.

Madame le Préfet Michèle MERLI, Présidente, rappelle le but du CNPC. Elle insiste sur le rôle de chaque citoyen qui doit participer à la propre sécurité et doit renforcer l'action des pouvoirs publics.

Puis elle remercie le Colonel Eric FAURE, 1^{er} Vice-Président du CNPC, de son accueil au siège de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSPF) dont il assure la présidence, avant de lui laisser la parole.

Le Colonel Eric FAURE relate l'origine et l'histoire du siège de la FNSPF. D'importants travaux ont été entrepris que le Ministre de l'Intérieur a inaugurés le 18 juin 2015.

La Présidente a l'intention de mettre le CNPC en cohérence avec ses statuts. Les Vice-Présidents sont le Général Commandant la BSPP et le Président de la FNSPF.

Les statuts prévoient un 3^{ème} Vice-Président.

Elle voudrait plus de simplicité dans l'organisation pour être plus actif, la parole est laissée au Colonel MORIN Adjoint territorial du Général Commandant la BSPP.

Le Colonel MORIN détaille ses fonctions au sein de la BSPP, il est le représentant du général auprès des différentes autorités de PARIS et des trois départements de la couronne défendus par la BSPP.

Il participe, en outre, aux travaux sur la distribution des secours sur le territoire du grand PARIS. La Présidente aimerait que le Colonel MORIN puisse présenter ces travaux au CNPC au cours de l'année 2016.

Le procès-verbal de l'assemblée générale de 2015 est approuvé.

1 - Rapport Moral et Général présenté par la Présidente

En l'absence du Secrétaire Général pour cause de maladie depuis l'assemblée générale de février 2015, nous avons fonctionné sans titulaire à cette fonction. Malheureusement il n'est toujours pas revenu et renouvelable au Conseil d'Administration, il n'a pas présenté sa candidature.

Il me revient donc de vous présenter l'action de notre association au cours de cette année qui s'est écoulée sans Secrétaire Général.

La composition du CNPC a peu varié en 2015, il y a 28 cotisants effectifs.

.../..

Plusieurs organismes ont signalé leur intérêt à l'adhésion. Or leur structure juridique ne permet pas toujours de les faire adhérer, car quoique répondant aux objectifs, ils n'ont pas le statut juridique d'association ce qui pose problème pour leur intégration au vu des statuts actuels, même si des structures non associatives ont été intégrées au CNPC il y a plusieurs décennies. Il sera nécessaire de remettre en cohérence cette question au cours de l'année 2016.

En outre, la question de l'élargissement de la base des cotisants nécessite de garder l'équilibre entre tous les divers partenaires représentatifs de la protection civile puisque c'est bien là notre devise et notre but : unir, coopérer et agir pour mieux protéger.

C'est pourquoi au cours de l'année 2015 le Conseil d'Administration a souhaité prévoir la réunion des adhérents au CNPC, en complément de l'Assemblée Générale pour une réunion de travail, afin de voir comment mieux mettre en perspective cette préoccupation de renforcer notre action commune à une meilleure protection des populations et de nos concitoyens. Notre objectif est d'organiser cette rencontre en 2016.

Le Conseil d'administration

a connu quelques modifications.

Comme traditionnellement les nouveaux responsables des organismes membres du Conseil d'Administration ont pris la place de leurs prédécesseurs, c'est ainsi que nous avons eu le plaisir d'accueillir le Général BOUTINAUD, Commandant la BSPP qui a succédé au Général PONCELIN de RAUCOURT, comme Vice-Président du CNPC.

En raison de la démission de M. DAMEL, nous avons eu 23 membres au Conseil d'Administration tout au long de l'année 2015.

Pour le renouvellement du Conseil d'Administration, 7 candidats se présentent pour les 8 postes à pourvoir : 6 sortants souhaitent leur renouvellement, et une nouvelle candidature, celle de Michel GEORGET, bien connu de plusieurs d'entre nous dans le milieu de la protection civile.

Les Commissions

Le travail du CNPC s'exprime au travers de ses commissions. En théorie il en existe 8, mais toutes ne fonctionnent pas faute de titulaires, président ou membres suffisants. Nous sommes dans la phase de reconstitution des commissions.

Nous avons même créé, vous le savez, à la demande de 4 associations nationales agréées de sécurité civile (Croix-Rouge, Fédération Nationale de Protection Civile (FNPC), Croix-Blanche et Ordre de Malte) la Commission Permanente du Secourisme, qui comprend, outre ces membres fondateurs, la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme (FFSS) ainsi que la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSPF) qui a souhaité y participer. Cet ensemble fonctionne avec une efficacité remarquable.

Depuis sa création, en juin 2014, cette Commission présidée par le Général Joël PRIEUR, (Ordre de Malte) s'est réunie 8 fois en séance plénière. Elle a produit une plate-forme contributive au renforcement du modèle français de protection civile.

Ce texte, en 10 propositions, a été remis au Ministre de l'Intérieur en juin 2015, et par 3 fois déjà, la Commission a été reçue par le Directeur Général de la Sécurité Civile pour examiner la mise en œuvre des préconisations.

.../..

La Commission a créé 2 Sous-Commissions qui fonctionnent également activement, l'une sur les questions de formation des secouristes, présidée par le docteur Yves LOUVILLE (Croix-Rouge) et l'autre sur la reconnaissance des acquis des secouristes par un diplôme universitaire, pilotée par le docteur Christian WAX (Fédération Nationale de Protection Civile).

De plus, le Colonel Eric FAURE, Président de la FNSPF, avec la Croix-Rouge et la FNPC, continuent à demander la reconnaissance de grande cause nationale pour les accidents de la vie courante et que cela pourrait aboutir sur une thématique influencée par les récents événements (attentats de janvier et novembre).

Depuis l'automne 2015, deux Commissions sont relancées :

- la Commission Communication Relations Publiques que notre Administrateur Régis COUSIN, Président de la Fédération Française des Métiers de l'Incendie accepte de présider et d'animer avec le soutien de la FFMI.
- la Commission Juridique que notre Administrateur, M. Olivier des CILLEULS, représentant l'Union Nationale de Protection Civile (UNPC) au Conseil d'Administration, a bien voulu relancer et présider, en considérant la nécessité de remettre en bonne cohérence nos statuts et nos pratiques.

Je remercie tous les présidents et membres des commissions pour le travail effectué au cours de l'année 2015 qu'ils vous présentent ce jour.

Le fonctionnement administratif

A la suite des travaux réalisés par la FNSPF dans l'immeuble du 32 rue Bréguet, dont les nouveaux locaux ont été inaugurés par le Ministre de l'Intérieur, le CNPC a pu réintégrer, à l'automne 2015, son siège social, à la Maison des Sapeurs-Pompiers de France, et c'est pourquoi l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration sont organisés ici.

Nous tenons à en remercier le Président Eric FAURE qui montre ainsi son attachement à tous les aspects de la protection civile, en permettant un dialogue continu et renforcé avec la FNSPF.

Les archives, qu'avec Marie France CORNE et Bruno ALLART nous avons triées, classées et réorganisées, pourront être réunies ici ultérieurement.

Le courrier peut maintenant être adressé 32 rue Bréguet et le papier à lettre a été modifié en conséquence.

Le budget

Comme vous le savez, le CNPC fonctionne sans aucune subvention depuis plusieurs années. Cette liberté rend nécessaire de maîtriser les dépenses et faire en sorte que le fonctionnement courant soit rigoureusement contenu dans l'enveloppe des revenus annuels tirés des cotisations. C'est ce qui a été fait tant en 2014 qu'en 2015 ; les frais de fonctionnement ont pu être drastiquement réduits sans obérer l'activité globale du CNPC.

L'année 2015 a même été excédentaire car nous avons organisé, hier 27 janvier, donc financé en 2016, le forum au titre de 2015.

les activités du CNPC en 2015

Sans revenir sur l'ensemble des sujets abordés par les Présidents de Commissions. .../..

Je voudrais souligner l'importance du travail de la Commission Permanente du Secourisme, présidée par le Général Joël PRIEUR, qui réunit très périodiquement, dans un climat très collaboratif, les 5 grandes associations nationale de secourisme et protection des populations (Croix Rouge, FFPC, Croix Blanche, FFSS, Ordre de Malte) avec l'active participation de la FFSPF.

La rédaction de la plate-forme contributive au renforcement du secourisme en France a été signée conjointement ainsi que par le CNPC, et a été remise officiellement au Directeur du Cabinet du Ministre de l'Intérieur qui nous a reçus longuement le 16 juin, et elle fait l'objet de réunions de suivi périodique au niveau opérationnel du Directeur Général de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises qui nous a déjà reçus 3 fois.

Nous avons également été entendus par des Parlementaires et nous avons été auditionnés par la Mission IGA sur le nouvel engagement bénévole.

A chaque occasion de rencontres avec les Pouvoirs Publics nous rappelons notre souhait collectif de la reconnaissance des accidents de la vie courante comme grande cause nationale.

Parmi les actions de 2015, il faut souligner l'active participation du CNPC au 50^e anniversaire de la FNPC au cours duquel le CNPC s'est vu remettre, la médaille du 50^{ème} anniversaire de la FNPC pour l'ensemble de son action en faveur de la protection civile.

Le CNPC a décidé de tenir chaque année une journée de forum et cette journée au titre de 2015 s'est tenue, hier 27 janvier, et a réuni ici même, plus de 120 participants autour de « la formation à la protection civile tout au long de la vie ».

Le Colonel Jean Paul AUTRET, Président de la 2^{ème} commission, qui en a assuré la coordination, vous en a parlé et je tiens ici à le remercier, ainsi que tous ceux qui ont pris part à cette utile journée de travail.

Les projets de travaux pour 2016

Tout d'abord il va nous falloir désigner un Secrétaire Général !

Les derniers Bureaux qui se sont réunis et les dernières réunions de Conseil d'Administration, ont souligné la volonté de réunir les adhérents pour :

- renforcer nos liens et nos actions,
- chercher à renforcer la reconnaissance de ceux qui apportent leur concours bénévole et tellement utile au secourisme et à la protection des populations,
- continuer à oeuvrer pour renforcer les liens entre tous les acteurs de la protection civile,
- bien sûr, continuer à la mise en œuvre de la plate-forme contributive et des 10 propositions qu'elle contient, en particulier la reconnaissance des accidents de la vie courante comme grande cause nationale, et la reconnaissance du modèle français de sécurité civile.

Le CNPC se doit, selon ses statuts, de contribuer à renforcer par son action, la culture de protection civile.

Pour être fidèle à ses objectifs, le CNPC doit aussi, comme je l'ai dit plus haut, envisager d'adapter ses statuts pour les clarifier et pour conforter la participation de ceux qui le composent et à ceux qui aspirent à y adhérer.

Le Lt-Colonel Jacques DEVEZE, représentant le Président de l'UNOR, demande quel est le rôle des inspections générales en cours ?

.../..

Réponse : Trouver de nouvelles formes d'expression de citoyenneté, mais sans mettre en cause le bénévolat et le volontariat.

Le rapport moral 2015 et les orientations 2016 sont mises aux voix : 1 abstention qui après débat et clarification sur la réforme des statuts devient unanimité.

2 – Rapport financier et des Vérificateurs aux Comptes

Le Lt-Colonel Pierre JAMAIN, Trésorier Général du CNPC, présente le rapport financier.

Le solde est bénéficiaire de 3.653,6 €uros qui correspondent à la provision pour payer le forum 2015 qui s'est tenu hier, 27 janvier 2016, et les objectifs ont été tenus.

En l'absence de Mr Pierre FORTIN, Vérificateur aux Comptes, souffrant, le Trésorier Général lit le rapport.

Quitus est donné au Trésorier Général à l'unanimité.

3 – Elections au Conseil d'Administration

Le renouvellement du Conseil d'Administration est mis aux voix.

Un nouveau candidat se présente au Conseil d'Administration. Il s'agit du Chef de Bataillon (H) Michel GEORGET, ancien de la BSPP et adhérent à l'ANACAPP.

Celui-ci se présente verbalement à l'assemblée.

Le Secrétaire Général Adjoint donne lecture des résultats du vote :

1. Le Conseil d'Administration est reconduit.
2. Chef de Bataillon (H) Michel GEORGET est élu.

4 – Rapports des Commissions

Les Présidents de Commission ou leur Délégué présentent leur rapport.

Commission Permanente du Secourisme : En l'absence du Général de Division PRIEUR, Président de cette Commission, la Présidente rend compte à l'Assemblée Générale de ses travaux

1^{ère} Commission « Défense Civile » : n'est pas représentée.

2^{ème} Commission « Incendie-Secours-Sauvetages » : Le Colonel AUTRET, Président de la 2^{ème} Commission, et Mr Selim ALLILI, présentent le déroulé du forum qui s'est déroulé dans les locaux de la FNSPF.

3^{ème} Commission « Juridique » présidée par M. Olivier des CILLEULS, propose la conception et la mise en service d'une fiche de suivi des associations adhérentes.

4^{ème} commission « Presse-Communication ». Le sujet sera abordé en présence de son Président M. Régis COUSIN.

5^{ème} Commission « Sécurité Industrielle et des Transports ». M. Jean Louis PLEynet, Président de cette Commission, nous fait part de ses travaux, et en particulier sur la présentation des nouveaux panneaux de produits dangereux réglementaires au niveau mondial.

6^{ème} Commission « Environnement-Catastrophes Naturelles » présidée par M. Dominique LOI, n'est pas représentée.

7^{ème} Commission « Santé » présidée par le Médecin en Chef Gérard LELAY engage le débat sur la dépendance.

8^{ème} Commission « Formation des personnels aux Missions de Prévention, de Sécurité et de Secourisme », présidée par le Docteur Yves LOUVILLE présente les travaux de sa commission.

La Présidente demande si le Ministère du Travail a un représentant en plus de la Santé et de l'Intérieur.

La **réponse** est non, par contre l'Education Nationale en fait partie.

La Présidente remercie les Présidents des Commissions.

La Présidente passe la parole à Mme ARCHAMBAULT de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion de crises. L'intervention est jointe à ce procès-verbal.

Mme ARCHAMBAULT nous remercie beaucoup pour notre accueil et pour l'action de nos bénévoles.

La Présidente remercie Mme ARCHAMBAULT pour son intervention et donne la parole au Secrétaire Général de l'O.I.P.C., qui nous fait le point sur les différentes activités de l'organisation internationale au cours des derniers mois et remercie le CNPC pour son activité.

La Présidente remercie l'Assemblée Générale et les différents intervenants.

-

Ce P.V. sera présenté pour observations au Conseil d'Administration du 29 septembre et pour modifications éventuelles et adoption à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en janvier 2017.

oOo

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Préfet Michèle MERLI, Présidente du CNPC, lève la séance à 12 h.30 en nous invitant au buffet pour déjeuner.

Le Secrétaire Général,

La Présidente,

Chef de Bataillon (h) Michel GEORGET

Préfet (h) Michèle MERLI